

Union européenne : coop à l'Est !

Après une histoire tumultueuse, les coopératives de Bulgarie et de Roumanie attendent beaucoup de leur entrée dans l'Union européenne.

L'Europe continue de grandir. Depuis le 1^{er} janvier, la Bulgarie et la Roumanie ont rejoint 25 autres pays dans l'Union européenne. Et cela fait aussi quelques coopératives de plus : près de 1 000 en Roumanie et plus de 250 en Bulgarie. Dans ces deux pays, la tradition coopérative est très ancienne.

La première coopérative de travail bulgare a plus de 100 ans. Pour Nadège Ragaru, chercheuse au Ceri, le centre de recherches internationales de Sciences Po, « le modèle bulgare s'est développé à partir des coopératives agricoles et du système national, qui permettait d'avoir un double emploi à l'usine et à la ferme ». Autre particularité, il existe de nombreuses coopératives qui favorisent l'emploi des travailleurs handicapés. Les secteurs les plus représentés sont la distribution, la production agroalimentaire et le tourisme.

Les premières coopératives roumaines sont aussi plus que centenaires. Dans ce pays très francophile, les coopératives de production sont dites "artisanales".

Bulgarie, Roumanie : l'Icosi s'implique

Dans le maintien des relations avec la Bulgarie et la Roumanie, l'Institut de coopération sociale internationale (Icosi) a aussi joué un rôle majeur. Le réseau s'est attaché à soutenir la structuration des coopératives dans ces deux pays. Aujourd'hui, en association avec le ministère français des Affaires étrangères, l'Icosi intervient auprès des acteurs de la prévoyance en Bulgarie, dans le cadre de la réforme des retraites. « Nous travaillons avec des syndicalistes et des professionnels du secteur, indique Arnaud Breuil, de l'Icosi, afin de leur montrer les atouts du système français de retraite, face aux fonds de pension. » Dans le courant de l'année, l'Icosi va s'attaquer à un autre chantier dans ces deux pays, celui des comités d'entreprise européens.

E. L.



Le Parlement roumain à Bucarest. Le pays compte près de 1 000 coopératives.



Le Parlement bulgare, à Sofia, discutera cette année d'une proposition de loi sur les coopératives.

Comme ailleurs, elles proposent la double qualité aux coopérateurs, associés au capital et au travail. Pour Teodor Dragan, président de l'Ucecom, l'Union des coopératives roumaines, « les coopératives artisanales représentent aujourd'hui une alternative sociale, ayant comme but l'amplification de la solidarité sociale et l'entraide des coopérateurs ».

« Derrière le rideau de fer, explique Bruno Rœlants, secrétaire général de la Cecop, structure qui représente les coopératives de production auprès de l'Union européenne, les coopératives ont essayé de survivre. Depuis la chute du mur de Berlin, elles doivent à la fois vaincre la méfiance des populations qui les assimilent au collectivisme soviétique et assumer le passage brutal à l'économie de marché. »

Intercoopération

Dans ce contexte, l'intégration européenne semble pouvoir offrir des perspectives de développement. D'une part, l'application des textes européens, qui vont se substituer aux législations nationales parfois peu favorables, devrait consolider les Scop de l'Est. D'autre part, l'entrée dans l'Union va renforcer les liens avec les coopératives de l'Ouest. Celles-ci n'ont pas attendu le 1^{er} janvier 2007 pour lancer des passerelles avec les coopératives des anciennes démocraties populaires. Le groupe basque Mondragón, la Coopérative de travaux publics de Ravenne (Italie) ou le Groupe

Chèque Déjeuner forment l'avant-garde des coopératives dans les pays d'Europe centrale et orientale. « En Roumanie, nous employons 142 personnes, détaille Jacques Landriot, PDG du Groupe Chèque Déjeuner, et 350 000 salariés utilisent le chèque-déjeuner. Nous démarrons notre activité en Bulgarie, où là aussi le salaire moyen est très faible. L'apport des chèques-déjeuners n'est donc pas négligeable pour leur niveau de vie. »

Autre mode de soutien entre coopérateurs de l'Est et de l'Ouest, l'outil Coopest, lancé l'an dernier, va permettre d'assurer le développement des entreprises sociales locales, et tout particulièrement du côté de Sofia et de Bucarest. Des financements croisés entre Coopest, créé à l'initiative du Crédit Coopératif et de l'Institut de développement de l'économie sociale (Ides), et des intermédiaires financiers locaux vont être lancés prochainement. « La demande est très forte et devrait donner un nouvel élan au modèle coopératif dans les pays de l'Est, souligne Marcel Hipszman, administrateur de Coopest. Les intermédiaires avec qui nous travaillons ont de nombreux projets prêts à démarrer. ». Et les bonnes nouvelles ne sont pas finies ! Le Parlement bulgare discute cette année d'une proposition de loi sur les coopératives. Un horizon souriant après des années sombres ?

ERIC LARPIN

Pour en savoir +

Site : www.icosi.org